

Ceci fait partie de la série

Un schéma de l'histoire du Nouveau Testament

De

B. S. Dean

Les quatre années d'emprisonnement de Paul

58–63 après J.-C.

Actes 21.27–28.31

I. Emprisonnement à Jérusalem (Ac 21.27–23.30)

Les événements des deux années suivantes, à Jérusalem et à Césarée, se regroupent sous une série de discours.

1. Discours à la foule : La foule aurait vite expédié Paul, mais alors qu'on le traînait hors du temple, le tribun avec plusieurs de ses soldats et de ses centeniers, le secoururent. Ayant obtenu la permission de s'adresser à la foule, Paul leur parla dans leur langue maternelle. Ce discours sur les marches constitue le deuxième récit détaillé de la conversion de Paul (cf. Ac 9.1–18). Comme de coutume lorsqu'il parlait aux Juifs, Paul mit l'accent sur son sang et son éducation hébreux, son ancien zèle contre les chrétiens, qui fut le moyen par lequel il devint disciple et apôtre de Jésus. Les gens l'écoutèrent jusqu'à ce qu'il fasse référence à sa mission envers les non-Juifs ; c'est alors que le tribun dut le faire entrer dans la forteresse, où Paul évita la flagellation en révélant sa citoyenneté romaine.

2. Discours devant le sanhédrin : Le lendemain, afin d'apprendre la nature des accusations portées contre Paul, le tribun l'amena devant le Conseil juif. Paul venait juste de prendre la parole quand un ordre de le frapper donné par le souverain sacrificateur, lui fit comprendre qu'il espérait en vain une audience impartiale. Alors, s'érigeant sur la grande doctrine pharisienne de la résurrection, si détestable pour les Sadducéens, il obtint une mesure de soutien parmi certains de son propre parti des Pharisiens. Le Conseil éclata instantanément en une dispute monstre. Le tribun, pour empêcher que Paul soit mis en pièces, fut obligé de le reconduire à la forteresse. Le lendemain un projet désespéré d'assassiner Paul fut révélé par son neveu ; le tribun envoya donc Paul à Césarée, de nuit et sous escorte militaire.

II. EMPRISONNEMENT A CESAREE (Ac 23.31–26.32)

1. Défense devant Félix : Les adversaires de Paul ne se découragèrent pas. Cinq jours plus tard, le souverain sacrificateur descendit à Césarée, accompagné d'un célèbre orateur du nom de Tertulle, avec l'intention d'obtenir du gouverneur la condamnation de Paul. Dans les premières remarques de l'accusation, Tertulle flatta Félix et calomnia Paul. Par la seule force de sa dignité, Paul réussit à repousser la charge de sédition ; mais il avoua sa foi en la résurrection. Félix, évidemment convaincu de l'innocence de Paul mais ne voulant pas offenser les Juifs, suspendit l'audience.

2. Discours devant Félix : Félix avait épousé Drusille, femme d'Aziz, roi d'Emesse. Elle était fille d'Hérode Agrippa 1er et une véritable Hérode. Pour satisfaire la curiosité de sa femme, Félix invita Paul à leur adresser la parole. Bien que sa vie soit en jeu, Paul visa la conscience de Félix et discourut, devant le couple coupable, au sujet de la maîtrise de soi, de la justice, et du jugement à venir, de sorte que Félix trembla devant son prisonnier. Il le renvoya pour le moment, mais l'envoya chercher souvent, non pour entendre l'Évangile, mais pour recevoir de l'argent en échange de sa liberté.

3. Défense devant Festus : Après deux ans, Félix fut rappelé à Rome où il devait s'expliquer devant l'empereur sur ses méfaits ; il laissa donc Paul prisonnier à Césarée. Lorsque Festus prit la place de Félix, les Juifs renouvelèrent leur accusations contre Paul, réclamant son transfert à Jérusalem. Paul nia leurs accusations et, devant la proposition de Festus de transférer son dossier à Jérusalem (autant mettre sa tête dans la gueule du lion !), il répondit : "J'en appelle à César" (Ac 25.11). A ceci, Festus répondit : "Tu en as appelé à César, tu iras devant César" (Ac 25.12).

Deux années auparavant, alors qu'il était encore à Corinthe, Paul avait formulé un projet d'évangélisation toujours plus grand. Ce projet était d'aller à Rome et de là, en Espagne (Rm 15.23–24). Encore une fois, la méchanceté de l'homme coopéra avec les desseins de Dieu. Bien que dans un contexte différent de celui qu'il avait pensé, Paul irait à Rome.

4. Discours devant Agrippa : Le cas de Paul laissa Festus perplexe. On devait l'envoyer à César, mais le gouverneur n'avait pas d'accusations spécifiques à mettre à sa charge. Les plaintes des Juifs relevaient de coutumes juives qu'il ne connaissait pas. C'est à ce moment de ses réflexions qu'Hérode Agrippa II vint à Césarée pour féliciter le nouveau gouverneur. Cet Agrippa vivait avec Bérénice, sa propre sœur, aussi belle, brillante et débauchée que sa sœur Drusille. Agrippa, un Juif, ressentit et exprima un intérêt pour ce cas. On appela donc Paul pour qu'il s'adresse à Agrippa. Paul n'avait jamais pris la parole devant un tel auditoire : un gouverneur romain, deux Hérodes venimeux (Hérode et sa sœur / femme Bérénice), et les principaux officiers civils et militaires de la capitale romaine. Encore une fois, Paul répéta l'histoire de sa persécution des chrétiens, ainsi que les détails de sa propre conversion. De toute évidence, il visait Agrippa, le Juif. Son but principal était de montrer que l'Évangile venait de Dieu, qu'il accomplissait les Écritures juives. Festus, le païen, l'interrompit brusquement avec la suggestion que la ferveur de Paul relevait peut-être de la folie. Agrippa, l'homme instruit, fit une remarque ironique au sujet de son éventuelle conversion au christianisme. Paul, l'homme courtois, termina par un beau souhait : les couronnes et les robes, la splendeur des cours lui importaient peu ; il voulait qu'Agrippa, que tous ceux qui étaient présents, puissent être comme lui ; puis, regardant ses mains attachées, ajouta : "à l'exception de ces chaînes !" (Ac 26.29). Ces hommes froids, ces hommes du monde pouvaient résister à l'Évangile, mais ils ne pouvaient résister à l'humanité et à l'innocence évidentes de Paul. Leur décision ? "Cet homme aurait pu être relâché, s'il n'en avait appelé à César" (Ac 26.32).

III. VOYAGE A ROME (Ac 27.1–28.15)

1. Le bateau et les compagnons de voyage :

Paul fit voile de Césarée à la fin de l'été de 60 après J.-C., dans un caboteur d'Adramytte. Il était accompagné de deux amis fidèles : Luc semble être resté avec lui ou près de lui depuis qu'il avait quitté Philippe, deux années auparavant. Il a probablement écrit son Évangile pendant l'emprisonnement de Paul à Césarée. Et Aristarque était là également, mais comme compagnon de captivité (cf. Ac 19.29 ; 20.4 ; 27.2 ; Col 4.10) ; on ne connaît pas les charges qui pesaient contre lui. D'autres prisonniers étaient présents sur le bateau, tous sous l'autorité du centenier du nom de Julius.

2. L'escale à Myra : Longeant la côte phénicienne, le bateau aborda à Sidon, où le centenier permit gracieusement à Paul d'aller à terre pour se rafraîchir parmi des amis. De Sidon, une course directe sur Adramytte aurait laissé Chypre sur la droite ; mais en raison de vents contraires, ils mirent le cap entre Chypre et la côte. A Myra, sur la côte sud-ouest de l'Asie mineure, ils trouvèrent un navire céréalier d'Alexandrie à destination de Rome et le centenier les y fit monter pour aller vers la Cité Impériale.

3. La grande tempête : Poursuivant la route au long de la côte jusqu'à Cnide avec des vents de face, ils mirent abruptement le cap vers le sud, afin de gagner l'abri de la longue île de Crète. A mi-chemin de la côte sud, ils trouvèrent Beaux-Ports où, du fait de la saison avancée, Paul conseilla d'interrompre le voyage. Mais suivant plutôt le jugement du pilote et du capitaine du navire, ils reprirent leur route, ce qui leur valut d'être pris dans une tempête féroce qui les poussa impérieusement devant elle quatorze jours durant. Pendant ce temps, tous sauf Paul perdirent espoir. Dans une vision de nuit, Dieu lui avait assuré que le navire échouerait, mais que tous les passagers seraient sauvés. Les choses se passèrent exactement ainsi, à l'île de Malte. Poussés sur une plage en pente, les 276 personnes atteignirent le rivage soit à la nage, soit portées sur des débris du navire.

4. L'hiver à Malte : Les gens de l'île montrèrent une bienveillance peu commune et firent un feu pour les marins échoués et grelottants. Paul, dont l'influence à bord avait été remarquable pour un prisonnier, se rendit utile également à terre. Il ne se considérait pas trop important pour ramasser du bois pour le feu ; il guérit le père de Publius, gouverneur de l'île, et

bien d'autres qu'on lui apporta. Ses services étaient tels que, au départ de la compagnie au printemps, les gens de l'île les couvrirent de dons.

5. La fin du voyage : Repartis à bord d'un autre navire céréalier d'Alexandrie, celui-ci ayant hiverné dans l'île, ils abordèrent à Syracuse et à Reggio, puis jetèrent finalement l'ancre à Pouzzoles, dans la baie de Naples. Pouzzoles (avec le port d'Ostia à l'embouchure du Tibre) était une extrémité ouest pour les navires d'Alexandrie. Là Paul trouva des disciples, et de là il partit sur ce qu'on appelait à l'époque "la reine des routes" : la *Via Appia*, qui allait jusqu'à Rome. Les frères à Rome, vite au courant de l'arrivée imminente de Paul, sortirent jusqu'au Forum d'Appius et aux Trois-Tavernes, pour aller à sa rencontre. Bien que prisonnier, Paul entra dans Rome dans une procession triomphale.

IV. EMPRISONNEMENT DE DEUX ANS A ROME (Ac 28.16–31)

1. L'entretien de Paul avec les Juifs : Bien que Paul fût appelé en tant qu'apôtre aux païens, son premier message s'adressait invariablement à ses frères juifs. Il envoya donc chercher immédiatement les notables parmi les Juifs, qui devaient être des milliers dans la ville. Lors d'une deuxième réunion, qui dura du matin jusqu'au soir, il rendit témoignage du royaume de Dieu. Le résultat ressembla à ce qu'il avait été ailleurs : certains crurent, alors que la majorité rejetait le Christ. Et, comme il l'avait fait auparavant, Paul se tourna vers les païens.

2. Les épîtres de Paul écrites à Rome : Pendant ce premier emprisonnement romain, Paul écrivit au moins quatre épîtres :

a. *Ephésiens, Colossiens, et Philémon* : Voici les faits qui prètent à cette conclusion : 1) Les épîtres aux Ephésiens et aux Colossiens furent portées par Tychique (Ep 6.21–22 ; Col 4.7–8). 2) La lettre

à Philémon fut portée par Onésime (Phm 10–12). 3) Les deux hommes voyagèrent ensemble (Col 4.7–9). 4) Paul était prisonnier lorsqu'il écrivit ces épîtres (Ep 3.1). 5) Les seuls emprisonnements longs étaient ceux de Césarée et de Rome. Lors du premier, Paul allait à Rome ; lors de la rédaction de l'épître à Philémon, Paul espérait être relâché et aller rendre visite à Philémon (Phm 22).

b. *Philippiens* : L'allusion de Paul au prétoire (1.13) montre qu'il écrivait de Rome.

c. *Hébreux* : L'identité de l'auteur de l'épître aux Hébreux est discutée. Si c'est Paul, il a dû écrire pendant cette période.

3. Le travail d'évangélisation de Paul à Rome : On ne mit pas l'apôtre dans une prison à Rome, mais il habitait dans sa propre maison louée, où il recevait tous ceux qui venaient le voir. Et pourtant, il restait enchaîné à un soldat romain, jour et nuit. Mais les chaînes ne pouvaient dompter son souci pour les âmes, souci qu'il avait appris du Christ. Les épîtres de cette période abondent en allusions à des labeurs pleins de fruit. Ses chaînes contribuaient aux progrès de l'Évangile (Ph 1.12) ; des conversions se faisaient dans la maison même de César (Ph 4.22) et même parmi les soldats du célèbre prétoire (Ph 1.13), dont beaucoup devaient être enchaînés au prisonnier, chacun à son tour. Nous voyons aussi les indications d'un groupe de travailleurs dévoués et chaleureux qui l'entouraient, et grâce auxquels ses efforts se trouvaient multipliés. Parmi ces collaborateurs se trouvaient Timothée, Luc, Aristarque, Epaphras, et même Jean-Marc, qui, dans les premiers jours, "ne les avait pas accompagnés dans leur œuvre" (Ac 15.38). Ici l'histoire de Luc se termine abruptement, laissant Paul en train d'établir l'Évangile sur des fondations plus larges et plus solides dans la plus grande capitale du monde, d'où il pouvait rayonner jusqu'aux endroits les plus isolés de l'Empire. ◆